



L'actualité . . .

Bulletin municipal d'information de **Cours de Pile**

L'éditorial du Maire

Gardons espoir pour un avenir meilleur...

Nous sommes tous conscients que nous allons subir pendant encore longtemps les effets de la crise sanitaire et ceux de la guerre en Ukraine. Mais il ne faut pas céder à la sinistrose et nous continuons à œuvrer, au sein du conseil municipal, dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants.

Nous avons mis à profit l'année 2021 pour peaufiner le projet le plus important de ce mandat à savoir le regroupement de tous les bâtiments scolaires sur le même site, ce qui suppose la création d'une nouvelle école maternelle, d'une nouvelle cantine et d'une nouvelle cuisine.

Aujourd'hui, après avoir choisi le cabinet d'architecte, le permis de construire est accordé et les dossiers de consultation des entreprises sont prêts pour la phase d'appel d'offres. Les demandes de subventions ont été faites dans les délais et nous attendons le retour des financeurs sollicités.

Lorsque le projet sera terminé, la commune sera dotée d'un vaste ensemble scolaire, auquel on peut ajouter le centre de loisirs de la CAB, opérationnel, sécurisé avec des équipements de qualité pour que l'éducation de nos enfants se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Cet investissement est rendu aussi nécessaire par l'accroissement prévisible de la population de Cours-de-Pile. Vous avez tous pu remarquer que, dans certains secteurs, les maisons sortent de terre comme les champignons après la pluie. Il s'agit, à mon sens, de ce que j'appelle les dommages collatéraux du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Certains terrains, classés constructibles depuis 2008, ne se sont pas vendus pour des raisons diverses entraînant une raréfaction des terrains constructibles. Le code de l'urbanisme nous a obligé à basculer ces terrains en zones agricole ou naturelle avec toutefois la conservation du droit à construire pendant 3 ans.

Cela explique en particulier le développement des quartiers de Migay et de Champs de Cours.

Le conseil municipal réfléchit au développement urbain de la commune et demain de nouveaux quartiers pourront se développer dans les champs et prairies situés derrière le groupe scolaire.

Dans le cadre de la transition énergétique, nous mettons en place avec l'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie (ADEME) des cahiers de prescriptions concernant aussi bien les espaces publics que les espaces privés. Ces documents permettront pour ceux qui le désirent la réalisation d'habitations à basse consommation de carbone voire à énergie positive. C'est un défi particulièrement intéressant qui s'inscrit totalement dans les démarches d'économie d'énergie et de limitation de la production des gaz à effet de serre.

Je tenais à terminer cet éditorial en vous informant de l'attitude exemplaire de nos agents et de leur réactivité malgré les contraintes liées au Covid ; qu'ils et qu'elles en soient tous et toutes remerciés.

Cela dit l'année 2021 a été particulièrement difficile avec trois agents en longue maladie : Christel à la comptabilité, Chantal à l'accueil et Nathalie à l'entretien des bâtiments. L'état de santé de Christel ne s'étant pas amélioré, celle-ci a été déclarée inapte au travail et elle ne fait plus partie des effectifs de la commune.

Je dois aussi vous informer du départ pour convenances personnelles de notre cuisinier Andrew que je tiens à remercier chaleureusement des dix années qu'il a passé aux fourneaux. Bienvenue à Céline à la cuisine, à Patricia à l'accueil et à Jennifer à l'entretien qui contribuent au maintien de la qualité des services.

Bien cordialement

Didier CAPURON, Maire de Cours-de-Pile

Sécurité routière

➤ Aménagement de la Route du Château :

Une réflexion a été menée en partenariat avec la Police Nationale et la CAB par rapport à cette voie particulièrement accidentogène. Plusieurs hypothèses destinées à faire respecter la limitation de vitesse à 70 Km/h ont été étudiées. Dans un premier temps c'est la mise en place de deux STOP(s) au niveau du carrefour avec le Chemin de la Croix qui a été retenue et effectuée, l'objectif étant de « casser » le rythme du trafic en obligeant les usagers à contrôler leur vitesse.

D'autres aménagements pourraient voir le jour pour tenter de faire changer le comportement de certains qui s'apparente à de la délinquance routière.



Principaux travaux et réalisations effectués depuis janvier 2021

➤ Voirie intercommunale (CAB) :

Par rapport aux demandes formulées comme chaque année par la commune, la Commission Travaux de la CAB a arbitré, retenu et réalisé les travaux de revêtement sur les voies suivantes :

- Chemin du Moulin Sud (VC 209) (section de 800 m, du chemin du Queyrat à la RD37) pour un montant de **26 509,00 €**,
- Route des Prioreaux (VC 213) pour un montant de **27 653,00 €**.

Ces opérations ont fait l'objet de marchés publics mais la CAB est également intervenue à plusieurs reprises et en régie pour améliorer l'état des routes non retenues en 2021. Des campagnes de curage de fossés ont également été assurées par la CAB qui envisage d'acquérir une pelle mécanique en 2022.

➤ Local annexe au stade Roger Marty :

L'ancien « club house » très vétuste a dû être démoli car il n'était pas envisageable de le réhabiliter tant sa structure était en mauvais état.



Un nouveau local a été édifié, faisant office de « club house » mis à disposition de l'association « Cours de Pile Foot Loisir ». Le cas échéant, après autorisation préalable de la mairie et commun accord avec l'association CDPFL, cette petite structure pourra faire l'objet ponctuellement et occasionnellement d'autres utilisations par exemple pour les écoles ou l'ALSH ou lors de manifestations adaptées au local.

➤ Sécurisation piétonne près du cimetière :



En accord avec le Conseil Départemental un passage piétons ainsi que la matérialisation de l'accès au cimetière (« trottoir ») ont été réalisés sur la RD37.



➤ Cimetière (Columbarium) :

Il a été nécessaire de faire l'acquisition de 12 cases supplémentaires pour un montant de **6200 €**. Leur mise en place a été effectuée courant février 2022.



Projets 2022

➤ Voirie intercommunale (CAB) :

Outre l'important projet scolaire présenté par Monsieur le Maire dans son éditorial, la voirie fera l'objet d'une nouvelle tranche de travaux revue à la baisse, compte tenu du contexte actuel qui impacte le prix des carburants et celui des matériaux. Il s'agit d'une portion de la route du Coustinet (VC 205) pour un montant prévisionnel de travaux de **45 000,00 €**, en continuité avec les travaux à effectuer sur la commune de St GERMAIN-et-MONS, dans le prolongement de cette même voie (le marché initial s'élevait à 90 359,00 €).

A noter que le budget prévisionnel 2022 de la CAB affecté à la voirie intercommunale d'environ 1000 kms, prévoit une enveloppe globale de **2, 5 millions d'euros** répartis comme suit :

- Enveloppe pour Bergerac : 850 000 euros
- Enveloppe pour les autres communes : 1,1 million d'euros.

➤ Modernisation de l'éclairage public :

La commune a engagé une opération d'économie d'énergie en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE24). Il s'agit d'effectuer le remplacement au cours des dix prochaines années de toutes les lampes d'éclairage public actuelles, anciennes ou vétustes, par des dispositifs à Led beaucoup moins énergivores. Une première tranche de travaux est prévue cette année avec le remplacement de 14 éclairages dans le secteur de Migay et du Chemin de la Rivière (équipements les plus anciens) et la réhabilitation de l'armoire électrique de pilotage qui s'y rattache.

La participation financière correspondante pour la commune s'élève à environ **7 800 €**, le reste de l'enveloppe étant compensé par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

➤ Secours :

Achat d'un deuxième défibrillateur qui va être mis en place courant mai dans les locaux des nouveaux vestiaires du stade Roger Marty et ce pour un montant de **1444 €**.

Collecte des déchets ménagers

➤ Compétence CAB :

Le calendrier de collecte des déchets ménagers n'est plus distribué sur support papier. Il figure sur le site :

<https://www.la-cab.fr/project/commune-de-cours-de-pile/>

Pour rappel, le jour de ramassage de vos déchets ménagers (sacs noirs) et de vos déchets recyclables (sacs jaunes) a lieu chaque vendredi. Vous devez sortir vos sacs ou bacs la veille (**Judi**) à **partir de 19h00 et pas avant** pour éviter toute pollution visuelle et limiter les effets collatéraux (accidents de la circulation, déchirure des sacs mis à tort à même le sol). L'utilisation des poubelles traditionnelles avec couvercle et autres bacs est fortement recommandée !

A noter que le Conseil Communautaire de la CAB a rejeté en février dernier le principe des PAV (Points d'Apports Volontaires). Le ramassage au porte à porte reste donc en vigueur pour notre commune.

➤ Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) :

Depuis le 1^{er} février 2022, la « Carte d'Accès Usager » (particulier ou professionnel) est nécessaire pour les déchèteries de la Dordogne dont celle de Bergerac.

Pour plus d'informations concernant notamment les PAV (Points d'Apports Volontaires) et la Redevance Incitative, consulter le site : <https://smd3.fr/>

Informations diverses

➤ Pont des Gilets :



Cet ouvrage d'art construit de 1882 à 1884 par Gustave Eiffel a permis à la ligne de chemin de fer Bergerac / Eymet de franchir la Dordogne dès novembre 1886. Après la dépose des rails dans les années 50, le pont a été adapté à la circulation routière alternée jusqu'à un passé récent, le **3 décembre 2020**. Depuis cette date, suite à la dégradation accidentelle sur une dizaine de mètres d'un garde-corps et en raison du diagnostic de l'ouvrage qui en a suivi, le Conseil Départemental a décidé d'y interdire la circulation automobile. Au nom de la municipalité un élu a entamé des négociations au cours de diverses réunions et échanges de courriels avec des élus et fonctionnaires du Conseil Départemental. L'objectif étant de tenter d'obtenir la réouverture de cet axe de la route départementale 660E1 jugée d'une réelle utilité pour les habitants de Cours-de-Pile et communes voisines, tout en délestant le trafic de plus en plus engorgé aux heures de pointe sur la RN21, entre le pont et le giratoire de Creysse. Affaire à suivre...

➤ Grippe aviaire (influenza aviaire)

Message du Préfet en date du 7 avril 2022 :

« La situation liée à l'épizootie d'influenza aviaire hautement pathogène reste très évolutive depuis son apparition en Dordogne le 2 avril dernier. »

Un arrêté préfectoral définissant plusieurs zones de protection et de surveillance a été établi : la commune de Cours-de-Pile se situe dans le périmètre des vingt kilomètres autour des foyers concernés (Zone Réglementée de Surveillance).

Des mesures de prévention réglementées à caractère obligatoire avaient déjà été communiquées par le Préfet de la Dordogne le 27 novembre dernier. Ainsi les détenteurs de volaille non professionnels (basse-cour) doivent entre autre assurer, soit la claustration, soit la mise sous filets des animaux.

Le non-respect de ces mesures expose à des poursuites pénales. Cette infraction est passible d'une amende de 750 euros.

État-civil (Depuis la précédente parution N°42 – Janvier 2021)

• Naissances

LACOSTE Marius, Eden, Léon	le 05/02/2021
TEN Camélia, Lina	le 05/04/2021
MOIGNOT Noor-Jannah	le 30/06/2021
GARNUNG Iris, Marie	le 23/07/2021
LAPARRE Gaspard, David	le 11/09/2021
BEYNEY CHEYRADE Evie	le 04/10/2021
Gaignon Nino, Tom, Michel	le 20/10/2021
LEROY Ambre, Isabelle, Françoise	le 17/11/2021
RACCA Clémentine, Rosa, Bernadette	le 17/11/2021
PRÉVOT Iris	le 06/01/2022
RIBOULET DOAT Léon	le 09/02/2022
MARC Louis	le 12/02/2022
NOUGUEY DARCE Maggy, Mona, Claude	le 14/03/2022
DALEIGRE Swann	le 17/03/2022

• Mariages

LANDAIS Jossia et LASSERRE Jean-Pierre	le 06/03/2021
COUREAU Carolane Yvonne et MARC Damien	le 22/05/2021
LANDAIS Ludivine Aurélie et SIMON Gaëtan Loïc	le 19/06/2021
DARQUE Audrey et COUYSSAC Olivier	le 17/07/2021
VERDIER Flavie et ESCRIVA David Marcel	le 31/07/2021
BARTHAUD Aurélie et DELECROIX Damien Didier	le 07/08/2021
BREDELET Sybille, Isabelle, Marcelle et TOLUSSO-COULAUD Bernard	le 27/08/2021
TROUETTE Carole, Fabienne et CHADOURNE Julien	le 23/10/2021
PICAUD Rachel, Pierrette, Simone et LOBRY Frédéric, François	le 02/04/2022
SCHEPMANS Erika, Sylvie et TRISCOS John, Mathias, Maurice, Georges, Didier	le 16/04/2022

• Décès

HOURTOULE Alexandre, Pierre, Marcel	le 27/01/2021
LECOCQ Ginette épouse MICHEL	le 28/01/2021
RODES Serge Julien	le 02/02/2021
GRELOT Georges, Henri	le 08/03/2021
FAYOLLE Fernande Firmin Christine épouse MIGNE	le 12/04/2021
AUBOUIN Françoise Thérèse Suzanne épouse GOURRIN	le 18/04/2021
BENARD Richard Thierry Joseph	le 15/05/2021
MARTY Michel, Gabriel	le 15/08/2021
BONNAMY Yves	le 22/08/2021
LOCQUARD Guy Maurice Louis	le 16/09/2021
CASAGRANDE Livio Francesco	le 27/09/2021
FONTARNOU Claudie épouse MARTINEAU	le 17/10/2021
DICK Alexandre	le 24/11/2021
DUMONT-DESGOFFE Jean, Pierre	le 01/12/2021
DOUGNAC Alessio	le 29/12/2021
TABIRIAN Lilit	le 01/01/2022
PORTELLO Daniel, Jean	le 14/02/2022
XATHOS Francis	le 15/03/2022

Vie associative et culturelle

Prochaines manifestations prévues et organisées par :

- **Etoile Sportive de Cours de Pile (ESCP) :**

- **Journée du 1^{er} mai 2022** (En partenariat avec la municipalité)

Courses pédestres :

9 h 30 : course des enfants des écoles

10h00 : course des adultes sur 12 kms

12h00 : remise des récompenses

12h30 : vin d'honneur offert par la municipalité

13h00 : omelette à l'aillet (gratuite pour les coureurs et les bénévoles, 1 € pour le public)

Buvette et restauration sur place.



- **Association « Jazz Pourpre » :**

- **Vendredi 6 mai 2022**

Concerts de jazz gratuits :

11 h 00 à 12 h 00 : Concert à la maternelle dans la salle de repos avec le groupe Philro Jazz Project

14 h 30 à 16 h 00 : Concert pour le primaire dans la salle des fêtes avec le groupe Philro Jazz Project

20 h 30 : Projection ciné-jazz (salle des fêtes)

- **Samedi 7 mai 2022**

Concerts de jazz gratuits (salle des fêtes) :

15 h 30 à 17 h 00 : Concert Conservatoire de la Dordogne

17 h 30 à 19 h 00 : Groupe Stomp Stomp (5 musiciens)

19 h 00 à 20 h 30 : Dîner jazz (payant) avec le groupe Blinkers (3 musiciens)

21 h 00 à 22 h 30 : Du souffle aux cordes (Spectacle chez Simone)



- **Médiathèque de Cours-de-Pile :**

- **Dimanche 19 juin 2022**

15h00 : Chorale "Chœurs en B" à l'église de Cours de Pile

- **Les Jeudis de la médiathèque (20h00) :**

19 Mai : « Ambiance et chansons (françaises et internationales) par la formation « Pierre de Lune ».

[Christophe PIERRE et son groupe]

16 Juin : « A la recherche du temple du soleil... » sur les traces de Tintin et du capitaine Haddock à la découverte de l'empire Inca. [Many et Christian GUERINET, voyageurs]

08 Septembre : « La Graulet »

[Jean Philippe BRIAL]

20 Octobre : « Les signes visibles du changement climatique en Arctique et en Antarctique ».

[M. TAVERNIER, météorologiste spécialiste des glaciers]

17 Novembre : « Climat, pandémie et crise de l'Empire romain »

[Alain VILLARET, Docteur en Histoire romaine]

15 Décembre : « Les Amis d'Ulysse présentent leur voyage de l'année »

- **Mai et Juin 2022 :**

Mai : Exposition de tableaux [Christiane MENSAT et Michel MENAGER]

Juin : Exposition des créations des élèves de l'Atelier de peinture [Jean MORA]

(Sous l'égide de l'association Mnémosyne)

- **A partir du mois de novembre 2022 (les vendredis à 16h00) :**

Séances Histoire de l'art : rencontres animées par Jean-Yves BERTIN.

• Vélo Passion 24 Cours de Pile :

- Samedi 14 et dimanche 15 mai 2022 :

Sortie en groupe au départ de Cours-de-Pile jusqu'à Moissac par le canal de Garonne dit "canal du midi" et retour par un parcours vallonné.

- Samedi 5 et dimanche 6 juin 2022 (Week-end de Pentecôte) :

Sortie cycliste dans les cols Pyrénéens (Aspin, Portet, Hourquette, Azet) et randonnée pédestre pour les accompagnants.



• Comité des Fêtes :

- 11 juin 2022 : Repas grillades.

- 21 juin 2022 : Fête de la musique avec buvette et petite restauration.



- 21 Août 2022 : Fête du village avec repas moules/frites et feux d'artifice.

- 25 et 26 novembre 2022 : "Fêtons Noël".



• Association MNEMOSYNE :



- 14 mai 2022 à 20h30 : Salle des fêtes, soirée théâtre, au programme : « Jardin public » de *Géraldine MENUET*, joué par les enfants et « Colocation intergénérationnelle » de *Philippe PERRAULT*, joué par les adultes.

- 18 juin 2022 à 20h30 : Salle des fêtes, soirée théâtre, au programme « les Braquignols » d'*Olivier TOURANCHEAU*, joué par les enfants et « Colocation intergénérationnelle » de *Philippe PERRAULT* joué par les adultes.

• Secouristes professionnels et bénévoles en partenariat avec la municipalité :

- Samedi 21 mai 2022 (de 10h à 17h) : Stade municipal Roger MARTY.

Sur le thème « *Un geste de secours donné, une vie sauvée* », **journée de sensibilisation aux gestes de premier secours.**

- Petits ateliers gratuits ouverts à tous pour rappeler l'importance des gestes qui sauvent tels que :

- DAE (défibrillateur automatique d'urgence),
- PLS (position latérale de sécurité),
- Massage cardiaque,
- Alerte.

- Parcours sportif pour les enfants suivi d'un diplôme.

- Présence du Commandant des Pompiers de Bergerac, de pompiers professionnels, de pompiers de l'aéroport, de pompiers volontaires, de fonctionnaires de Police, de membres de service de sécurité privé, d'infirmières et de maîtres-chiens.

- 12h00 : A l'occasion de cette manifestation, la municipalité inaugurer la pose d'un deuxième défibrillateur automatique dans les locaux des vestiaires, le premier (DAE) étant situé depuis plusieurs années près de l'entrée de la Mairie.

